

[Faire accepter un psychologue ABA dans la classe](#) [1]

L'Éducation nationale a toujours reconnu la nécessité de « permettre à des personnels spécialisés venant de l'extérieur d'intervenir à l'école ». Des professionnels de la santé peuvent en effet contribuer étroitement à la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation), en coopération avec les enseignants et les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). Néanmoins, quand il s'agit des personnels du secteur libéral, les demandes pour une intervention se heurtent encore à bien des réticences, voire à des refus. La publication d'un témoignage évoquant le processus très simple de l'intervention d'une psychologue ABA nous paraît susceptible de rendre service à d'autres familles. [Résumé d'auteur]

Un article de Pierre Baligand, IEN honoraire de l'Éducation nationale.

[En savoir plus \(École et Handicap\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/faire-accepter-un-psychologue-aba-dans-la-classe>

[2] <https://ecole-et-handicap.fr/psychologue-aba-dans-la-classe/>